

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL N° 6 du 14 octobre 2024

Le 14 octobre 2024, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 octobre 2024

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT

Absents :

Mme Maryline MARESCAL, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, Mme Justine GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD, Mme Sophie GOUDIN.

Procurations :

Mme Maryline MARESCAL à M. Patrick BOUCHET, M. Bruno VILLEMAGNE à Mme Clémence SABAUT, Mme Karine BREURE à M. Pierre CLAVEL, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD à Mme Célia DUMAS.

Secrétaire : Mme Annabel TAILLANDIER

N° délib	ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS DU CONSEIL	VOTE
63-24	Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables – Avis conforme à l'arrêté préfectoral arrêtant la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAER), en application de l'article L141-5-3 III du Code de l'énergie.	Approuvé à l'unanimité
64-24	Budget communal 2024 – Décision modificative n°1	Approuvé à l'unanimité
65-24	Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice du comité des fêtes	Approuvé à l'unanimité
66-24	Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association « Saint-Etienne Handisport »	Approuvé à l'unanimité
67-24	Mandat spécial – Salon des Maires 2024 – Remboursement des frais de transport et d'hébergement.	Approuvé à l'unanimité
68-24	SIEL TE – Fonds de concours – Dissimulation des réseaux secs – Centre Bourg	Approuvé à l'unanimité <i>Jean-Nicolas JOUVE ne prenant pas part au vote</i>
69-24	SIEL TE – Fonds de concours – Programme « divers travaux d'éclairage public 2024 » (remplacement de lanternes défectueuses, déplacement mâts...)	Approuvé à l'unanimité <i>Jean-Nicolas JOUVE ne prenant pas part au vote</i>

70-24	Approbation du contrat d'engagement partenarial portant sur les conditions de recouvrement des recettes à conclure avec la trésorerie	Approuvé à l'unanimité
71-24	Modification du tableau des effectifs à compter du 1 ^{er} novembre 2024	Approuvé à l'unanimité
72-24	Approbation d'une convention partenariale pour le développement artistique dans La Loire à conclure avec le Département et l'Association Musique et Danses	Approuvé à l'unanimité
73-24	Tènement immobilier sis 4 et 5 rue du Marché – Acquisition à l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) et cession à Habitat et Métropole	Approuvé à l'unanimité <i>Jean-Nicolas JOUVE,</i> <i>Amaury GARDE et</i> <i>Laurence BUSSIERE ne</i> <i>prenant pas part au vote</i>
74-24	Elaboration du PLUi – Débat d'orientation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) <i>Présentation du PADD par Monsieur Gilles THIZY, Vice-Président en charge de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière de Saint-Etienne Métropole</i>	Le Conseil Municipal a pris acte du débat.

La secrétaire de séance,

Mme Annabel TAILLANDIER

Le Maire,

Patrick BOUCHET